

son fils, et elle lui inspira des sentiments de piété qui lui firent prendre de bonne heure la résolution de quitter le monde, pour se consacrer entièrement au service de Dieu dans quelque monastère. Pierre de Bérulle avait reçu de la nature les plus heureuses dispositions pour l'étude, et il profita si bien des leçons qui lui furent données, qu'à dix-huit ans, il composa un *Traité de l'abnégation intérieure*, déjà remarquable par l'élevation des pensées. Quand ses études classiques furent terminées, il voulut mettre à exécution son projet d'embrasser la vie religieuse; il se présenta donc chez les chartreux, chez les capucins, chez les jésuites; mais il fut repoussé partout, parce que les chefs de ces maisons craignaient de mécontenter une famille puissante qui, naturellement, devait désirer de pousser ce jeune homme dans la carrière où elle avait jeté tant d'éclat. Il se décida alors à entrer dans le clergé séculier; il s'appliqua à l'étude de la théologie, espérant y trouver des armes pour combattre victorieusement les hérétiques, à la conversion desquels il voulait consacrer tous ses efforts, et il fut ordonné prêtre en 1599. Lorsque le cardinal Du Perron se rendit à Fontainebleau pour défendre les doctrines catholiques contre Du Plessis-Mornay, qu'on appelait le pape des huguenots, il prit avec lui le jeune Bérulle, qui soutint avec honneur sa part de discussion, et qui se fit surtout remarquer par la modération de son langage, par une exquise douceur, par une onction tendre et persuasive. Le cardinal lui rendit pleine justice à cet égard, et il disait : « S'agit-il de convaincre les hérétiques, amenez-les moi; si c'est pour les convertir, présentez-les à M. de Genève (François de Sales); mais si vous voulez les convaincre et les convertir tout ensemble, adressez-vous à M. de Bérulle. »

Si Pierre de Bérulle avait voulu se prévaloir du crédit qu'avait à la cour ses oncles maternels, il eût pu facilement arriver aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Plusieurs évêchés lui furent offerts; il les refusa par humilité chrétienne et préféra travailler, comme simple prêtre, à l'édification des fidèles et à la conversion des hérétiques. Cependant, il se rappelait toujours le désir qu'il avait eu d'abord de renoncer plus complètement à la vie du siècle; ses pensées se reportaient souvent sur les maisons religieuses, et il voyait avec douleur le relâchement mondain qui avait pénétré dans la plupart de ces maisons. Un nouveau dessein s'offrit bientôt à cette volonté ardente, toujours prête à se dévouer pour ce qui lui paraissait utile : il résolut de travailler de tout son pouvoir à préparer une réforme devenue nécessaire. On parlait beaucoup alors des congrégations de carmélites, qui s'étaient établies peu auparavant en Espagne, sous le patronage de sainte Thérèse, et qui pratiquaient avec zèle toutes les austérités d'une règle sévère; de Bérulle résolut d'aller en Espagne, et, après s'être convaincu par lui-même de la réalité de la réforme opérée, de ramener en France quelques-unes de ces religieuses modèles, qui deviendraient la souche d'où sortiraient bientôt de nouvelles communautés propres à répandre partout l'édification. Des obstacles nombreux vinrent d'abord entraver cette entreprise : les cardines espagnols refusèrent longtemps de laisser partir ces religieuses qui dépendaient de leur ordre; les cardines français, de leur côté, soulevèrent la prétention d'exercer leur autorité sur les nouvelles carmélites; on en appela au pape, qui dut expédier des bulles; au conseil du roi, qui prononça des arrêts; les jésuites et plusieurs évêques s'en mêlèrent. Enfin, l'abbé de Bérulle triompha, et un couvent de religieuses thérésiennes, ou carmélites de sainte Thérèse, fut ouvert à Paris.

Après avoir ainsi travaillé à la réforme des maisons religieuses, l'abbé de Bérulle songea à en faire autant pour le clergé séculier. Bien des abus s'étaient glissés depuis longtemps dans la discipline ecclésiastique; beaucoup de prêtres menaient une vie toute mondaine, et ne songeaient qu'à dépenser joyeusement les revenus que leur procuraient de riches bénéfices, dont ils négligeaient les charges et les devoirs. Pour remédier à un état de choses si scandaleux, de Bérulle songea à former un corps de prêtres qui vivraient en commun, qui prieraient ensemble, qui se communiqueraient les difficultés de leur tâche dans le monde, et se soutiendraient mutuellement par leurs avis ou par un concours actif. Il fut encouragé dans ce nouveau projet par saint François de Sales, par plusieurs évêques de France et par d'autres hommes que leur piété comme leur science rendait vénérables. Saint Philippe de Néri avait déjà établi en Italie une congrégation de ce genre, qu'il avait nommée congrégation de l'Oratoire; l'abbé de Bérulle se proposa de l'imiter, et il ne pensa plus qu'à fonder aussi un Oratoire en France. Il eut à lutter contre les intrigues des jésuites, qui voyaient d'un œil jaloux cette nouvelle institution se posant comme rivale de la leur; leur opposition ne servit qu'à mettre encore une fois en évidence l'infatigable activité de celui dont ils voulaient contrecarrer les desseins, et la haute influence qu'il devait à ses vertus : Paul V approuva la fondation du nouvel Oratoire par une bulle expédiée en 1613, et, avant qu'un an se fût écoulé, il y avait des oratoriens dans la plupart des diocèses de France. Pierre de Bérulle travailla de ses mains à l'érection de la

première chapelle qui leur fut consacrée à Paris. Pour terminer le récit de la vie religieuse de P. de Bérulle, il nous reste à dire qu'en 1627 Urban VIII, à la demande de Louis XIII, lui envoya le chapeau de cardinal que sa modestie l'aurait fait refuser, si le pape n'y avait joint l'ordre formel d'accepter à titre de soumission et d'obéissance. Après s'être vu contraint de jouer un rôle dans les affaires du royaume, le pieux cardinal se retira au milieu de ses disciples, et y vécut quelques années dans la pratique des vertus les plus humbles, remplissant à son tour les mêmes fonctions que les simples prêtres de l'Oratoire, et lavant même quelquefois la vaisselle après les modestes repas que tous faisaient en commun. Un jour qu'il était à l'autel, où il célébrait la messe, il tomba en défaillance au moment où il prononçait les paroles de l'oblation, et il expira entre les bras de ses disciples. On a prétendu qu'il avait été empoisonné, et on a même accusé Richelieu, qui ne l'aimait pas, d'avoir trempé dans ce crime. Mais cette accusation n'a jamais été prouvée, et il faut convenir qu'elle n'offre aucune vraisemblance. La santé du fondateur des oratoriens était devenue languissante depuis quelque temps, et les médecins avaient annoncé sa fin prochaine; il est probable qu'il succomba à une attaque d'apoplexie foudroyante ou à la rupture d'un anévrysme.

Il nous reste à raconter la vie politique du cardinal de Bérulle, et nous le ferons en peu de mots. Ce fut lui qui, à force de patience et de démarches conciliantes, parvint à opérer un rapprochement entre Louis XIII et la reine mère, ce qui indisposait déjà contre lui l'irascible Richelieu. Il négocia aussi la paix de Mouçon entre la France et l'Espagne, et quoique cette paix fût avantageuse pour la France, Richelieu blâma encore quelques-unes des conditions consenties par de Bérulle. Lorsqu'il fut question du mariage d'Henriette de France avec le prince de Galles, qui était protestant, il fallut demander au pape une dispense, et Bérulle, chargé de cette mission, montra tant de fermeté unie à tant de déférence respectueuse, que deux mois lui suffirent pour obtenir ce qui aurait peut-être demandé une année entière entre des mains moins habiles. Il fut chargé ensuite d'accompagner la princesse en Angleterre, et, peu de temps après, il fut nommé ministre d'Etat, pendant que Louis XIII et Richelieu étaient allés sur le théâtre de la guerre, laissant la régence à Marie de Médicis. Mais la politique du nouveau ministre différait, sur plusieurs points, de celle de Richelieu; elle était plus droite, plus humaine; il chercha à réconcilier Gaston avec sa mère, et ce fut un nouveau grief pour Richelieu qui, bientôt, trouva le moyen de forcer à la retraite celui qu'il regardait comme un rival dangereux.

Le cardinal de Bérulle aimait les gens de lettres : il le prouva en faisant lever les difficultés qui s'opposaient à l'impression de la *Bible polyglotte* de Lejay, et surtout en encourageant Descartes à poursuivre ses travaux. La philosophie de Descartes est restée longtemps en honneur parmi les oratoriens, parce que leur fondateur en avait compris toute la valeur, quand des théologiens plus exclusifs ne l'accueillaient que par des persécutions. On doit au cardinal de Bérulle divers ouvrages de controverse et de dévotion, qui ont été réunis en 2 vol. in-fol. (1644-1657). On a publié à part son *Discours de l'état et des grandeurs de Jésus par l'union ineffable de la divinité avec l'humanité*, traité qui produisit une grande sensation, et qui fit dire au pape que l'auteur méritait d'être appelé l'*Apôtre des mystères du Verbe incarné*. Les sermons du cardinal de Bérulle méritent aussi une mention particulière; on y trouve pourtant trop de mysticisme, des abstractions trop subtiles; mais ils sont supérieurs à ceux de la plupart des prédicateurs du temps, et l'on peut dire qu'ils étaient, pour l'éloquence de la chaire, l'aurore de ce beau jour qui allait nous la montrer dans tout son éclat.

BERUS adj. m. (bé-russ). Erpét. Qualification qui, ajoutée au mot *coluber* (couleuvre), constitue la dénomination scientifique de la vipère commune, *coluber berus*.

BÉRUSE s. f. (bé-ru-ze). Comm. Sorte d'étoffe de Lyon.

BERVANGER (Martin DE), ecclésiastique français, fondateur et directeur de l'œuvre de Saint-Nicolas, né à Sarrelouis en 1795, mort en 1865. C'est en 1837 qu'il jeta les bases de cette utile institution dont les commencements furent très-modestes, et qui compte aujourd'hui, dans l'établissement de la rue de Vaugirard, à Paris, plus de huit cents élèves pauvres qui, moyennant une modique rétribution mensuelle, reçoivent l'instruction élémentaire, l'enseignement religieux et l'apprentissage d'un métier. En récompense de son dévouement, l'estimable directeur a reçu du saint-siège le titre de prélat romain.

BERVIC (Charles-Clément), graveur français, né à Paris en 1756, mort dans la même ville en 1822. M. Le Blanc prétend que son véritable nom était Jean-Guillaume BARVEZ; d'autres disent qu'il se nommait BALVAY. Il eut pour maître Jean-Georges Wille, et fut reçu de l'Académie en 1784. Ses premiers ouvrages ne sont pas exempts du maniérisme et de la sécheresse des graveurs en vogue vers le milieu du XVIII^e siècle; mais il parvint, peu

à peu, à acquérir une manière originale, pleine de correction et de noblesse dans le dessin, légère, vive, harmonieuse dans la couleur. Son portrait de Louis XVI, d'après Callet, qu'il exécuta en 1790, fonda sa réputation. Il a gravé depuis : *Saint Jean dans le désert*, d'après Raphaël; *l'Innocence*, d'après Méri-mée; le *Testament d'Eudamidas*, d'après Poussin; *l'Enlèvement de Déjanire*, d'après le Guide; *Laocoon*, d'après l'antique. Cette dernière planche, exécutée en 1807 pour le *Musée français* de Robillard et Laurent, est le chef-d'œuvre du maître. On a encore de cet artiste quelques sujets de genre, d'après Léopold, P.-A. Wille, et divers portraits, entre autres celui de Linné, d'après A. Roslin (1779); enfin celui de Louis XVIII, dont il n'a été tiré, dit-on, que trois épreuves. Bervic, qui a formé quelques-uns des plus habiles graveurs de notre époque, fut nommé membre de l'Institut en 1803.

BERVILLE (Saint-Albin), magistrat, né à Amiens en 1788. Avocat brillant et chaleureux, il défendit, sous la Restauration, les patriotes poursuivis par le pouvoir, et notamment Paul-Louis Courier en 1821, et Béranger l'année suivante. Ses plus beaux plaidoyers, qui presque tous ont eu un grand retentissement, ont été insérés dans le *Barreau français* de Panckoucke, et dans les *Annales du barreau français* de Varrée. Après la révolution de 1830, M. Berville fut nommé avocat général à la cour royale de Paris, dont il devint président en 1853. Il a fait, en outre, partie de la Chambre des députés, puis de l'Assemblée constituante en 1848. Ses écrits sont disséminés dans divers recueils : l'*Encyclopédie moderne*, le *Dictionnaire de la conversation*, le *Journal de législation et de jurisprudence*, etc. Il a aussi donné un *Eloge de Rollin*, couronné par l'Académie française; des *Fragments oratoires et littéraires*; enfin, il a édité, avec M. Barrière, l'importante collection des *Mémoires relatifs à la Révolution* (1810-1826, 56 vol. in-8°), avec des notices souvent empreintes de partialité contre les hommes, les événements et les idées.

BERVILLE. V. GUYARD.

BERWICH (comté de), prov. administrative de l'extrémité S.-E. de l'Ecosse, sur la mer du Nord, entre le comté d'Haddington au N., ceux d'Edimbourg et de Roxburgh à l'O., ceux de Roxburgh et de Northumberland au S. Superficie 1,150 kil. c.; 26,288 hab. Ce comté, arrosé par la Tweed et la Blackadder, est stérile au N., où il est occupé par les montagnes de Lammermoor-hills, mais très-fertile dans la partie méridionale; récolte abondante de froment, orge, avoine, navets. Agriculture très-avancée. On exploite dans les montagnes de la pierre à chaux, du gypse, du grès rouge, du fer hématite et oxydé; sur les côtes, pêcheries de saumons très-productives.

BERWICH (NORTH-), bourg et paroisse d'Ecosse, comté et à 12 kil. N.-E. de Haddington, à l'entrée du golfe de Forth, avec un petit port; 1,708 hab. Bains de mer; aux environs, château de Tantallon, propriété des Douglas.

BERWICH-SUR-TWEED, (*Barvicum*), ville d'Angleterre, sur les limites de l'Angleterre et de l'Ecosse; comprise dans le comté de Northumberland, avec un port fortifié sur la mer du Nord, à l'embouchure de la Tweed, à 72 kil. S.-E. d'Edimbourg. 12,578 hab. Commerce considérable avec la Norvège et les ports de la Baltique; exportation de laines, bières, houilles, etc; bel hôtel de ville surmonté d'un beffroi remarquable; église de la Sainte-Trinité; ruines d'un vieux château; beau pont de quinze arches sur la Tweed. Cette ville, fondée par les rois saxons de Northumbrie, fut prise et reprise plusieurs fois par les Anglais et les Ecossois; Cromwell s'en empara en 1648, et, depuis lors, elle n'a cessé d'appartenir à l'Angleterre.

BERWICK (Jacques FITZ-JAMES, duc DE), maréchal de France, né en 1670, mort en 1734, était fils naturel du duc d'York; depuis roi d'Angleterre sous le nom de Jacques II. Il fit ses premières armes en Hongrie, prit une part active à toutes les tentatives qui furent faites pour replacer son père sur le trône après l'usurpation de Guillaume d'Orange, et vint ensuite avec lui s'établir en France, où il servit avec distinction sous le maréchal de Luxembourg, le duc de Bourgogne et le maréchal de Villeroi, et parvint bientôt au commandement des armées. En 1705, Louis XIV l'envoya contre les camisards du Languedoc; créé maréchal de France en 1706, il passa en Espagne pour secourir Philippe V, et remporta la brillante victoire d'Almanza; mais, en 1718 et en 1719, il dut combattre ce même Philippe V, alors en guerre contre le régent. Il termina sa carrière au siège de Philippsbourg, où il fut tué d'un boulet de canon. On a de lui des *Mémoires* publiés en 1778 par le duc de Fitz-James, son petit-fils, et revus par l'abbé Hook. Les *Mémoires* publiés sous son nom à la Haye, en 1738, sont apocryphes.

BERWIN, chaîne de montagnes d'Angleterre, dans l'anc. principauté de Galles, séparant le comté de Montgomery de celui de Merioneth.

BÉRYL ou **BÉRIL** s. m. (bé-ri-l — gr. *béryllion*, même sens). Minér. Nom ancien, conservé par quelques minéralogistes, des variétés de l'émeraude qui ne sont pas colorées en vert pur et qui sont peu estimées dans la

bijouterie : *Dans l'Ural, à Mursinsk, le granit est poreux; ses cellules sont remplies de magnifiques cristaux, principalement de BÉRYL et de TOPAZES.* (De Humboldt.) « Pierre précieuse d'un beau bleu, sans mélange de vert : *Le BÉRYL était une des pierres du pectoral du grand-prêtre chez les Juifs.* (Acad.) *Le BÉRYL vient de l'Inde; on le trouve rarement ailleurs.* (Buff.)

— *Béryl de Saxe*, variété de l'apatite ou phosphate de chaux. « *Béryl schorliforme*, syn. de *pycnite*.

Encycl. On a longtemps décrit, sous le nom de *béryl*, les émeraude jaunes et bleues dont les nuances sont généralement peu agréables, et qui n'ont dans la joaillerie que fort peu de valeur. Mais Vauquelin, en montrant que leur composition chimique est identique à celle des émeraude, et Haüy, en prouvant qu'ils ont absolument la même forme que ces dernières, ont établi la nécessité de fonder les *béryls* et les émeraude dans une seule et même espèce.

On distingue le *béryl noble* et le *béryl commun*. Le *béryl noble* n'est autre chose que l'aigue-marine (*aqua marina*) laquelle a été ainsi appelée à cause de sa couleur, qui est d'un vert bleuâtre analogue à la teinte de l'eau de mer. Le *béryl commun* est le *béryl* proprement dit. Il est tantôt d'un jaune de miel, c'est le cas le plus ordinaire; tantôt d'un blanc jaunâtre ou d'un gris brunâtre, quelquefois même tout à fait blanc ou incolore. On le trouve dans une foule d'endroits, notamment à Tamela, en Finlande; à Brodno, en Suède; à Penig, en Saxe; à Schlackenwald, en Bohême; à Zwiesel, en Bavière; à Grafton, Compton, Rogalston, etc., aux Etats-Unis; et, en France, aux environs de Nantes, près de Limoges, et dans les granites des environs d'Autun.

Dans la joaillerie, on donne quelquefois le nom de *béryl* à des pierres qui n'appartiennent pas à l'espèce émeraude. C'est ainsi qu'on appelle *faux béryl* ou *béryl morillon*, le spath-fluor vert et diverses variétés de quartz agate prase; *béryl bleu* ou *béryl feuilleté*, le disthène; *béryl schorlacé* ou *schorliforme*, la topaze pycnite; et *béryl de Saxe*, plusieurs variétés de chaux phosphatée.

— Hist. Le *béryl* était une des douze pierres qui ornaient le *rationnel* du grand-prêtre chez les Hébreux. Quelques auteurs, le père Monnet entre autres, dans son Dictionnaire, prétendent que le *béryl* n'est autre chose que le diamant. Quoi qu'il en soit, c'était une pierre précieuse très-estimée des anciens et au moyen âge. Plin. (*Histor. natur.*, l. XXXVII, c. v), dit qu'on taille le *béryl* à six angles pour lui donner plus d'éclat. Il parle aussi d'une pierre nommée *chrysoléryl*, ayant la couleur de l'or, et qui semble être la topaze. C'est à cette dernière que Juvénal fait allusion dans la Ve satire, v. 38 et suivant :

Et inaequales beryllo
Viro tenet phylas;

ce qu'un vieux commentateur, l'arnabe, explique ainsi : *Aureas phylas asperas beryllis sexangula forma politis, ad splendoris repercussionem.*

On trouve aussi dans Properce la mention suivante du *béryl* :

Et solitum digito beryllon addebat ignis.
(Ad Cynthia eleg. vii, l. IV, v. 9.)

Certains auteurs disent du *béryl* qu'il jouit de la précieuse propriété de conserver l'amour entre la femme et le mari.

On trouve cette pierre mentionnée par nos vieux poètes français :

Plus fu clere que nul beril.
(Roman de la Rose, v. 15,723.)

BÉRYLLE ou **BÉRYLLUS**, évêque de Bosra (ou Bostres) en Arabie, dans la première moitié du III^e siècle. Il soutint que Jésus-Christ n'avait pas eu d'existence personnelle avant son incarnation, et que sa divinité n'était autre que celle du Père, qui habitait en lui; mais Origène le convainquit de son erreur au concile qui eut lieu en 244, et il revint à l'orthodoxie.

BÉRYLLÉ, ÉE adj. (bé-ri-lé — rad. *béryl*). Phys. Se dit de la double réfraction, quand le rayon extraordinaire est écarté de l'axe et situé entre lui et le rayon ordinaire, comme il arrive dans le *béryl*.

BÉRYLLIEN s. m. (bé-ri-li-ien — du nom de *Béryllus*). Membre d'une secte d'hérétiques dont le chef, Béryllus, évêque de Bosra, en Arabie, vers 240, niait qu'il y eût en Jésus-Christ une essence divine personnelle, et soutenait qu'il n'y avait en lui d'autre divinité que celle du Père. « On dit aussi *béryllions*.

BÉRYLLISTIQUE s. f. (bé-ri-li-sti-ke). Antiq. Divination au moyen de miroirs.

BÉRYLLIUM s. m. (bé-ri-li-omm — rad. *béryl*). Chim. Un des noms du métal qui fait la base de la glucine, laquelle est un des principes constituants du *béryl*.

BÉRYTE s. m. (bé-ri-te). Entom. Genre d'insectes hémiptères, appelés aussi *nérides*.

BÉRYTION s. m. (bé-ri-ti-on). Pharm. anc. Collyre employé par les anciens. « *Pastille antidysentérique.*